

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 25 février 2013**  
~~~~~

**AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDIT DE PAIEMENT N°3
EQUIPEMENTS ET VÉHICULES CCVH**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 25 février 2013 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Eric PALOC, Madame Monique GIBERT, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, M. Sébastien LAINE, M. Pascal DELIEUZE, Madame Danielle MORALES, Mme Catherine JOSIEN -Mme Nicole MORERE suppléant de M. Jérôme CASSEVILLE, M. François BECKER suppléant de M. Bernard JEREZ, Mme Anne-Marie BIZEUL suppléant de M. André YVANEZ, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Patrick JOURDAN suppléant de Mme Florence QUINONERO

Procurations :

M. Robert SIEGEL à M. Louis VILLARET, M. Jacky GALABRUN à Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés :

Absents :

M. Maurice DEJEAN, M. Christian LASSALVY, Mme Maguelonne SUQUET, Mme Marie-Claude BEDES, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Jean Pierre VANLUGGENE

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 41	Pour 42 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les articles L.1612-1, L.2311-3 I et II, R.2311-9 du CGCT,

Vu la réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement de la communauté de communes qui a décidé de formaliser ces investissements sous forme d'une autorisation de programme de plan,

Vu le règlement financier et budgétaire de la communauté de communes,

Considérant que cette autorisation de programme modifiée est présentée dans le tableau ci-annexé avec la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants et une évaluation des ressources envisagées pour y faire face,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de voter l'autorisation de programme n°3 modifiée d'un montant total de 2 237 637€ et concernant l'équipement et les véhicules de la communauté de communes qui se décompose de la manière suivante :

➤ Renouvellement des véhicules pour le service Ordures Ménagères :

o Coût total : 1 600 650€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2182-812

➤ Renouvellement des véhicules de service du siège de la CCVH :

o Coût total : 329 720€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2182-020

➤ Achat de containers pour le service Ordures Ménagère :

o Coût total : 307 267€

o Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

o Financement par autofinancement/emprunts

o Imputation budgétaire : 21-2182-812

- de voter les crédits de paiement prévisionnels ci-annexés avec les ressources envisagées correspondant à cette autorisation de programme.

Imputation budgétaire	Coût total TTC	CP2010 réalisé	CP2011 réalisé	CP 2012 réalisé	RAR 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	Recettes	Evolution /AP initiale
21-2182-812	1 600 650	14 937	389 744	158 585	227 384	280 000	265 000	265 000	0	-79 350
21-2182-020	329 720	0	89 530	85 190	0	95 000	30 000	30 000	0	124 720
21-2188-812	307 267	47 108	36 059	32 273	21 827	50 000	60 000	60 000	0	-22 733
Total	2 237 637	62 045	515 333	276 048	249 211	425 000	355 000	355 000	0	22 637

Transmission au Représentant de l'Etat
 N° 775 le 27/02/2013
 Publication le 27/02/2013
 Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
 Gignac, le
 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20130225-ImcI37606-DE-I-I
 Le Président de la communauté de communes
 Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

